

DETRIL MOUSSE - Gamme bâtiment

ANTI-MOUSSE, ANTI-MOISSISSURE PUISSANT



- **Empêche l'apparition ou détruit sur tous les matériaux : micro-champignons, moisissures, mousses, lichens, algues.**
- **Appliqué avant peinture, prévient l'apparition sous les films des moisissures et assure une protection longue durée.**
- **En préventif ou curatif.**
- **Economique (utilisation courante à 10%).**
- **Ininflammable.**
- **Compatible avec le contact alimentaire.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, incolore, moussant avec une odeur légère d'amande amère.
- Densité à 20°C : 0,98 ± 0,01.
- pH à 20°C : 7,6 ± 0,7.
- Tensio-actif et mouillant.
- Miscible à l'eau et aux solvants polaires (alcool, glycols...) en toutes proportions.
- Point de gel = 0 °C.
- Solution aqueuse d'ammonium quaternaire.
- Actif en milieu acide et alcalin; efficace même en eau dure.
- Caractère cationique.
- Compatible avec les composés cationiques et non ioniques.
- Incompatible avec les composés anioniques et les bases fortes.
- Contient 150 g/l de chlorure de benzalkonium.
- **DETRIL MOUSSE** est un biocide utilisé pour l'usage PT 10 pour traiter à titre préventif ou curatif les ouvrages de maçonnerie ou les matériaux de construction autres que bois par la lutte contre les attaques microbiologiques et les algues. Directive biocide CE 98/8 : les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Les composants de **DETRIL MOUSSE** sont sur la liste de l'**arrêté Ministériel du 08.09.99** relatif aux produits de nettoyage pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
- **DETRIL MOUSSE** concentré est corrosif.
- **DETRIL MOUSSE** utilisé à la dose d'utilisation principale (dilué à 10%

dans l'eau) ne présente aucun classement toxicologique.

- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (essayer d'utiliser la totalité aux doses préconisées).

- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

MODE D'EMPLOI :

- En préventif : diluer **DETRIL MOUSSE** à 10% (1 L complété à 10 L d'eau) et appliquer par temps sec en pulvérisation, à la brosse ou au rouleau, sur un support propre. Laisser sécher.

- En curatif : avant traitement, éliminer les peintures contaminées et les mousses épaisses par raclage.

- Attendre 2 ou 3 semaines avant de traiter un mortier ou béton neuf.

- **DETRIL MOUSSE** peut se passer sur une surface humide.

- Bien laisser sécher avant d'appliquer un revêtement.

- Consommation : environ 20m²/l.

EXEMPLES D'APPLICATIONS :

- Façades, murs, sols, toitures : crépis, pierres, bétons, briques, joints ciments, plâtres, bois, fibrociment, ardoises, peintures, tuiles.

- Traitements extérieur ou intérieur : ateliers, bureaux, caves, montées d'escaliers, garages, cuisines, salle de bains, sanitaires, toits, tennis, terrasses, monuments funéraires.